

# ***RITTERNOUVELLES***

## **Bulletin d'information de la Commune de RITTERSHOFFEN**



Bâtiment de l'école maternelle avec la cour d'école

### **Le mot du maire**

#### **Madame, Monsieur, chers habitants de Rittershoffen,**

A nouveau le bâtiment abritant la classe maternelle fait la couverture du bulletin communal ! Rien d'étonnant alors que le chantier vient de reprendre et que la rénovation sera entière et complétée normalement par la construction d'un périscolaire en 2025 puis le réaménagement de la cour de l'école devrait suivre.

L'investissement communal sur ce bâtiment sera conséquent, mais permettra également d'achever la réhabilitation de l'ensemble du groupe scolaire et d'élargir le parc locatif de la Commune, avec 3 grands logements au premier étage. A l'arrière, le parking de 4 places de stationnement passera à 10.

Le rez-de-chaussée devrait être terminé pour la rentrée de septembre 2025 et la classe de maternelle pourra retrouver ses marques dans des locaux remis en conformité, ainsi une partie de la petite salle des fêtes sera libérée. Il faudra encore de la patience et passer par quelques désagréments avant d'arriver au retour à la normale et cela tant du côté des enfants, de l'équipe éducative, des parents, des associations, ...

Afin de permettre aux engins de chantier de sortir correctement de la cour de l'école, le sens interdit de la rue Courbe, depuis la cour de l'école et le parking de la mairie vers le carrefour de la rue Principale a été suspendu le 14 juin dernier jusque fin 2026.

A cette date, tous les travaux devraient être achevés : maternelle, périscolaire et aménagement de la cour ; à condition que les choix politiques les valident !

A ce sujet, le bureau de vote dans la salle de classe de la directrice reste d'actualité pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.

Bien cordialement, votre Maire  
Jean-Bernard Weigel



## Informations pratiques :

Mairie : 03.88.80.00.31 / [contact@rittershoffen.fr](mailto:contact@rittershoffen.fr)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et le vendredi de 17h à 19h.

Permanences du Maire ou des adjoints : mercredi de 10h à 12h et vendredi de 17h à 19h.

Maire : 06.30.99.56.98

Adjoints : Thierry Hoffmann 06.08.66.72.53 Sébastien Klein : 06.35.58.18.88

Location/réservation salle des fêtes : appeler en mairie lors des permanences du Maire.

Agence postale : 03.88.80.00.50

Horaires d'ouverture de l'APC : du lundi au samedi de 9h à 11h45.

Ecole : 03.88.80.15.52 / [ecole.primaire.rittershoffen@gmail.com](mailto:ecole.primaire.rittershoffen@gmail.com)

Communauté de communes de l'Outre-Forêt : 03.88.05.61.10 / [contact@cc-outreforet.fr](mailto:contact@cc-outreforet.fr)

COCOM ordures ménagères : 03.88.05.69.46

Bien d'autres informations sur le site internet de la Commune: [www.rittershoffen.fr](http://www.rittershoffen.fr)

## Bien-vivre ensemble à Rittershoffen

**Nuisances sonores** : rappel des règles fixées

- Les travaux bruyants, tels que la tonte de gazon, sont interdits les dimanches et jours fériés
- Ils sont tolérés : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à **20h**  
le samedi de 8 h à 12h et de 13h à **18h**.

**City-stade, aire de jeux et courts de tennis** : fin d'occupation **21h00**.

**Nettoyer les caniveaux et tailler les haies qui débordent sur la voie publique** : à chacun sa méthode, son outil, mais qu'au final les rues soient propres. En cas d'oubli de cette obligation, un petit rappel vous parviendra.

**Brûler ses déchets ménagers, verts et autres est interdit de jour comme de nuit !** cette pollution est condamnée par la loi !

**Les nuisibles** : fourmis, guêpes, rats, ... doivent être combattus par le propriétaire des lieux !

## Quoi de neuf ?

### ❖ **Changement de chef de corps chez nos Sapeurs-Pompiers**

Après 42 ans de service, dont 23 à la tête de notre section locale, Hubert Wahl a été atteint par la limite d'âge, en février 2023. Ensuite l'intérim du commandement a été assuré par lieutenant Olivier Kaetzel du centre de secours de Soultz-sous-Forêts. Depuis ce 1<sup>er</sup> juin 2024, l'adjudant Nicolas Wagner est le nouveau chef de corps de la section de Rittershoffen. C'est le 01/07/2006 qu'il a débuté sa carrière de sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Soultz-Sous-Forêts où il est toujours actif. Le 01/01/2022, Nicolas a intégré en parallèle la section de Rittershoffen. En plus du tronc commun des formations pompiers, il est spécialisé en feu de forêts et espaces naturels. Ainsi, lors de l'été 2022 Nicolas Wagner est descendu en renfort dans le Sud de la France.



*Hubert Wahl reste le Président de l'amicale des sapeurs-pompiers.*



- ❖ **Fête Nationale :** Le 13 juillet 2024, l'Harmonie Municipale vous convie pour 18h30, à un début de soirée autour d'une tarte flambée ou d'une pizza, à la salle des fêtes avant d'enchaîner avec le dépôt de gerbe au monument aux morts ; suivront le défilé avec des lampions vers la salle des fêtes; allocution; remise de distinctions puis distribution des Weck et knacks.
- ❖ **La 4<sup>ième</sup> Compagnie du 54<sup>ième</sup> RT :** Avec laquelle nous sommes jumelés, était en manœuvre sur les villages environnants et une vingtaine de militaires ont campé aux abords de la salle des fêtes. Le mercredi 24 avril, en clôture, une exposition de leur matériel militaire a permis à des curieux de découvrir leurs missions et leurs équipements.  
Le contexte actuel : opérations extérieures, plan vigie-pirate et les jeux olympiques ne permettront pas la présente d'une délégation de la 4<sup>ième</sup> Compagnie lors des festivités du 14 juillet 2024.
- ❖ **Vente d'objets du musée :** Lors du marché aux puces organisé par « Passion Bécane », le stand de vente d'objets du musée a permis de reverser 900€ à l'association « Repartir » qui accueille, écoute et soutien les personnes en difficulté en fournissant une aide alimentaire.  
Il s'agit principalement de la vente d'objets anciens de l'école, les célèbres tableaux Rossignol et de grandes cartes murales qui ont permis d'atteindre une telle somme !
- ❖ **Extinction nocturne de l'éclairage :** Une économie de 40% sur la consommation des lampadaires a ainsi pu être réalisée sur l'année 2023.
- ❖ **Biobacs :** Le SMICTOM a décidé de retirer le bac mis en place devant la salle des fêtes en raison d'un taux de remplissage insuffisant, cela, sans en informer la mairie. 3 biobacs demeurent en place dans la commune; si celui proche de chez vous est rempli, rendez vous au suivant. Vos déchets alimentaires peuvent y être versés en vrac, les sachets en papier kraft ne sont pas nécessaires. Lorsque ces derniers viennent à manquer vous pouvez vous en commander sur le site du SMICTOM Nord Alsace et les récupérer en octobre à la déchèterie de Soultz-sous-Forêts ; 3€ les 50 sacs ou 5€ les 100 sacs. Ils seront facturés sur la prochaine redevance des ordures ménagères.
- ❖ **Quali'tri :** Le jeudi 23 mai 2024, les contrôles effectués sur 150 bacs de la Commune ont relevé un taux de 18% de non-conformité alors qu'il est de 8,73% sur tout le territoire du SMICTOM ! Au nombre des principales erreurs figurait surtout la présence de déchets imbriqués, de mouchoirs, essuie-tout, lingettes, de restes alimentaires, textiles,...

## **FERMETURE de la micro-crèche – OUVERTURE d'une MAM**

Le gestionnaire de la micro-crèche « Les Chérubins » a décidé de fermer la crèche de Rittershoffen et de transférer les enfants dans sa structure d'Aschbach !

Deux assistantes maternelles cherchent à s'associer à une 3<sup>ième</sup> afin d'occuper les locaux sous forme de Maison d'Assistants Maternelles. L'ouverture est prévue en septembre ou octobre 2024, en fonction des délais administratifs !

Dès à présent, vous pouvez contacter Mme Wurtz Béatrice : 06.41.79.30.30 pour les inscriptions.





## Spectacle historique

Ne ratez pas le spectacle « Libération » écrit par Raymond Weissenburger, mis en scène par Daniel Hoeltzel et joué par le théâtre saint Nicolas de Haguenau au musée de l'abri de Hatten.

Le village libéré, dans cette fresque historique, se nomme « Hattenhoffen », contraction de Hatten et Rittershoffen dont nous commémorerons la double libération en 2025 ! L'occasion vous est donnée de vous replonger dans ce passé douloureux, mais salvateur !

Elsasser Saint Theater Nicolas Haguenau

Le Théâtre Alsacien Saint Nicolas de Haguenau présente une nouvelle fresque historique bilingue en plein air

**LIBERATION**

RAYMOND WEISSENBURGER DANIEL HOELTZEL

Du 25 au 28 Juillet et du 1 au 4 Août 2024 à 21h45 au Musée de l'Abri de Hatten Traduction en surtitrage

Petite restauration sur place à partir de 18h

Renseignements et réservations :  
www.theatre-st-nicolas-haguenau.fr - 07 82 12 31 57

## Recommandations du SDEA

(Syndicat Des Eaux et d'Assainissement d'Alsace-Moselle). Récemment ce syndicat a rappelé aux élus du territoire, quelques principes et règles à appliquer dans le cadre de la gestion des eaux de pluie. S'exclamer tel le président MacMahon venu constater les dégâts causés en 1875 par une crue de la Garonne : « Que d'eau, que d'eau ! »; ne solutionne rien ! Alors pensez à :

1. installer un clapet anti-retour
2. éviter d'imperméabiliser le sol : les espaces en enrobé, pavés, artificialisés : jardin empierré, pelouse synthétique !
3. vous raccorder au réseau séparatif (eau de pluie)
4. évacuer et ralentir l'écoulement de l'eau.

L'assainissement est dimensionné pour des pluies décennales or nous avons été impactés par des pluies centenaires !



## Panneaux de rues

Dans les rue Nordwind et Adelaïde, des panneaux avec le nom de ces rues manquaient. Maintenant, livreurs et visiteurs s'y retrouvent plus facilement.

Le choix a été fait de revenir à une écriture blanche sur fond bleu plus visible et d'y ajouter notre écusson.



## Géothermie



**Séismes** Le 7 mai, avant et après 22h, plusieurs microséismes induits par la centrale de géothermie de Rittershoffen ont surpris de nombreux habitants du village et au-delà. Si certains n'ont rien senti, à l'inverse d'autres si, ou bien ont entendu des bruits dans, autour de leur maison. Les magnitudes relevées furent de 1.3 à 2.2 (l'énergie provoquée reste cependant 1 000 fois inférieure à celle subie à Vendenheim). Si de son côté, Ecogi recherche l'origine de ces incidents, dans la population, les convictions des uns et des autres ont été ébranlées. ES prend cet événement très au sérieux et travaille avec des universitaires sur la mise au point de nouveaux capteurs afin de prévenir au maximum les microséismes.

Dans un tel contexte, il ne faut pas agir dans la précipitation; il convient de se donner du temps et des connaissances réactualisées. L'extraction de chaleur et de lithium ont leur importance, leur valeur. La problématique future semble résider dans les forages et la mise en route d'un nouveau doublet à l'horizon 2030 ! Chacun aura son avis à donner lors de l'enquête publique et le gouvernement actuel nous a garanti qu'il n'agira pas à l'encontre du choix de la population !

**Zone industrielle** Le projet de la COCOM de l'Outre-Forêt d'aménager une zone industrielle qui utilisera les ressources géothermales sur 54 hectares interroge nombre d'entre vous qui vous inquiétez suite au dérèglement climatique, à l'artificialisation de terres agricoles et à la mise en difficultés d'exploitants agricoles par l'expropriation de plusieurs hectares.

La Commune de Hatten avait fléchi cet espace en 2016 pour accueillir une future zone industrielle et pallier nos besoins grandissants en énergie, mais aussi en emplois qualifiés de proximités. Par ailleurs, cette zone proposera l'implantation de serres chauffées à l'aide de la géothermie, pour obtenir une production locale, sur des surfaces restreintes, mais aux revenus intéressants pour l'agriculteur.

**Camions vibreurs** A la demande de « Lithium de France », la société « Athémis France » a déposé une requête afin de faire passer des camions vibreurs sur les chemins agricoles au Sud du village ainsi que sur les chemins forestiers.

Cette campagne géophysique 3D vise uniquement à cartographier le sous-sol et aucun forage ne sera effectué par Lithium de France sur ce périmètre-là! Le Maire a consulté le Conseil qui a donné un avis favorable d'une courte majorité. L'Association Foncière sera également consultée, fin du mois de juin.

**Cimetière** Dans le cadre de la gestion du cimetière communal, nous avons constaté qu'un certain nombre de tombes étaient à l'abandon, sans entretien. Ce qui nuit à l'aspect général du lieu. Ainsi, nous souhaitons que les familles concernées se manifestent afin de reprendre en main ces monuments ou de les faire retirer en informant la Mairie de leur décision.

*Si d'ici un an, soit le 30 juin 2025, rien ne devait se passer, la Commune procèdera à l'enlèvement de ces tombes.*

**Voir les photos sur les 2 pages suivantes ou également sur notre site internet.**



## Tombes côté gauche (Est)



Franck / Sentel Andler Karolina ; Heinrich



Franck Mathilde ; Emma



Franck Jacques ; Mina



Seligmann Jacques



Jaeger / Andler



Wagner - Koehlhoeffer



Wagner Magda ; Eduard Heiby Karolina



Rohrbacher Magdalena



Lux Friedrich ; Carolina ; Fritz



Goetzmann Jacques



## Tombes côté droit (Ouest)



Bauer Aloïse et Anne



Roehrig Aloïs et Marie



Strasser ?



Jung - Ildis



Walter Eduard et Philomène



## Quoi de neuf à l'école ?

### Savoir rouler à vélo

Dans le cadre du Savoir Rouler à Vélo, qui est une compétence faisant à présent partie des programmes de l'école primaire, les élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 ont bénéficié d'une journée de formation à vélo, organisée par la Communauté des communes. Cette journée a eu lieu le 23 mai.



Après une matinée à étudier les panneaux les plus fréquents et à s'initier sur un parcours représentant une mini-ville, les élèves ont fait une sortie sur route d'une dizaine de kilomètres environ, entre Hatten et Rittershoffen. La journée a été très enrichissante pour les élèves.

Une remise officielle des diplômes du Savoir Rouler à Vélo pour les élèves ayant participé à l'opération aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet à l'école.

### La flamme olympique est passée à Rittershoffen

Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, l'école de Rittershoffen s'est inscrite dans un projet mené avec les écoles du secteur. C'est ainsi que cette dernière a participé au passage de la flamme qui s'est fait d'école en école. La flamme est arrivée à la salle des fêtes le 13 mai, amenée par les élèves de Hatten. Elle a été transmise aux élèves de l'école de Betschdorf par nos élèves, au terme d'une petite randonnée vers la forêt qui sépare Rittershoffen de Betschdorf.





## Arrivée de la flamme olympique à Rittershoffen, amenée par les élèves de l'école de Hatten.



*Passage de la flamme aux élèves de l'école de Betschdorf.*

## Kiditri

Les élèves des classes de CP/CE1/CE2 et de CE2/CM1/CM2 ont participé au projet KIDITRI initié par la Communauté des Communes. Ce projet, mené en étroite collaboration avec le SMICTOM, consistait en plusieurs interventions d'animateurs du SMICTOM dans les classes afin de sensibiliser les élèves à la nécessité du tri des déchets, du recyclage, et aux bons gestes pour préserver la planète. Les enfants ont beaucoup appris à travers des ateliers de manipulation ou d'ateliers ludiques. Le projet a abouti à un concours d'œuvres d'art réalisées à partir de déchets, auquel les deux classes ont participé. Le résultat du concours sera connu lors du spectacle de clôture du projet, qui aura lieu le 04 juillet à l'ESCAL de Betschdorf.



*Fleurs fabriquées à l'aide de déchets*



## Eté - Loisirs



### L'Association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation

L'ALEF organisme qui gère le périscolaire, organise du 15 au 19 juillet 2024, une semaine d'animations gratuites pour les enfants de 6 à 12 ans du village. Les animations se dérouleront dans et autour de la salle des fêtes.

Horaires : 9h30 – 12h30

14h00 – 16h30

Une trentaine d'enfants pourront s'inscrire. Un spectacle est prévu lors d'un soir : 18h30 – 20h. Des tracts seront distribués aux enfants, l'ensemble des modalités y figurera ! Il serait dommage de ne pas profiter d'une telle animation, gratuite et de plus en milieu rural !



## **Bibliothèque municipale**

L'équipe d'animation de la bibliothèque municipale est heureuse de vous accueillir dans un local provisoire à l'ancien presbytère catholique. Un grand merci à la municipalité et à la paroisse catholique d'avoir mis à notre disposition ce bel endroit propice à la culture. En effet, les bienfaits de la lecture sont indéniables : outre l'enchantement procuré, « lire » aide à construire la personnalité de l'enfant et favorise son épanouissement.

Le renouvellement régulier des livres offre un choix pour petits et grands. Se poser, s'évader par la lecture est un bénéfice aussi pour l'adulte.

Des bénévoles assurent le suivi des emprunts le jeudi et le samedi. Le mardi est plutôt réservé aux écoles.

Nous serions ravies d'accueillir de nouveaux bénévoles.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque :

Le mardi de 9h à 10h30 (durant la période scolaire)

Le jeudi de 16h à 17h30 (durant la période scolaire)

Le samedi de 14h à 15h \*

\*A partir d'1<sup>er</sup> septembre 2024, ouverture uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois.

Fermeture annuelle de la bibliothèque du 14 juillet au 15 août.



## **Observateur et curieux ?**



*3 dalles de béton dont 2 servent à présent de supports à 2 bancs, bancs que plus d'un a testés et approuvés !*

***Qu'en est-il du 3<sup>ème</sup> ?***

*Support d'un 3<sup>ème</sup> banc ?*

*D'une table ?*

*D'une poubelle ?*

*... ?*

## **Dernières décisions du conseil municipal**

**Taux des taxes pour 2024 :** Pas d'augmentation de la part de la Commune.

Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires :	17,80 %
TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) :	21,17 %
TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) :	38,42 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) :	18,93 %

### **Comptes administratifs et comptes de gestion:**

Le Maire présente les comptes administratifs et de gestion pour 2023.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les résultats suivants

<b><u>Commune :</u></b> excédent de fonctionnement	205274,06€
excédent d'investissement	137 102,12€
excédent global de clôture	342 376,18€

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les résultats suivants

<b><u>Chaufferie :</u></b> déficit de fonctionnement	108 432,48€
excédent d'investissement	50 379,70€
déficit global de clôture	58 052,78€.



### **Budget primitif 2024 :**

- Dépenses et recettes de Fonctionnement : 1 001 578 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 050 743 €.

### **Budget primitif 2024 : section chaufferie et réseau de chaleur :**

- Dépenses et recettes de Fonctionnement : 195 875 €
- Dépenses d'investissement : 37 084 €
- Recettes d'investissement : 107 511 €.

### **Approbation du rapport annuel 2022 du SIVOM de la vallée du Seebach**

### **Approbation du rapport annuel 2022 du Syndicat des Eaux de Seltz**

**Chasse période 2024-2033 : attribution du lot de chasse N°1 :** Suite à l'appel d'offre, la Commission Communale Consultative de la Chasse (la 4C) a retenu la candidature de M. GERBER René de Munchhausen pour un loyer annuel de 4 520€.

**Chasse période 2024-2033 : attribution du lot de chasse N°2 :** Suite à l'appel d'offre, la Commission Communale Consultative de la Chasse (la 4C) a retenu la candidature de M. GANGLOFF Pascal de Leutenheim pour un loyer annuel de 1 400€.

**Affectation du produit des lots de chasse en plaine période 2024-2033 :** Le C.M. décide d'attribuer le montant intégral des loyers des lots de plaine à l'Association Foncière de Rittershoffen à savoir :

- Lot n°1 M. GERBER René : loyer 4 520 €
  - Lot n°2 M. GANGLOFF Pascal : loyer 1 400 €
- Soit la somme totale de 5 920 €.

**Forêt : coupes et travaux d'exploitation :** M. Bach Lucas, agent ONF a présenté au Conseil Municipal l'état prévisionnel des coupes et des travaux établis par l'ONF pour 2024. Le C.M. a validé le programme avec une récolte totale de 1 549 m<sup>3</sup> et une recette prévisionnelle de 21 330 € TTC.

**Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle :** Le Conseil Municipal ayant obtenu un avis favorable du comité social territorial, décide de soutenir le pouvoir d'achat des 5 agents communaux. La prime est fonction de la rémunération, de la quotité de travail et de la durée d'emploi de chaque agent, le montant global versé est de 1 903,52 €.

**Bibliothèque : cotisation annuelle :** La responsable de l'unité de la bibliothèque d'Alsace de Betschdorf a proposé d'offrir à partir de cette année, la gratuité aux lecteurs. Le C.M. supprime la cotisation annuelle à la bibliothèque avec effet immédiat.

**Demande de subvention de l'Association des Œuvres Scolaires (AOS) :** Comme tous les ans, la Commune vote cette subvention. Cette année, elle s'élève à 2€ par élève (74 élèves) soit 148€.

**Subvention à la Paroisse Protestante :** Suite aux travaux de restauration de l'orgue de l'église Protestante, le C.M. alloue une subvention de 4 000€.  
*Cette délibération annule et remplace celle du 15 juillet 2019.*

**Sécurisation de la traversée du village :** Afin de compléter les dispositifs en place et après un débat sur les avantages et inconvénients d'une limitation à 40km/h dans l'ensemble du village et la mise en place d'indicateurs de vitesse, le Conseil valide les deux options comme suit :

- 8 votes pour et 5 contre la mise en place d'une limitation à 40 km/h dans tout le village, hormis le cœur de la localité déjà limité à 30 km/h.
- 10 votes pour et 3 contre la mise en place d'indicateurs de vitesse près des 4 entrées du village.



**Sécurisation – circulation et déplacement du panneau de l'entrée Nord du village :** Après la validation de l'Unité Territoriale, le panneau « RITTTERSHOFFEN » se situant vers Leiterswiller, sera déplacé d'environ 50 mètres vers la ferme Claus, dans le but d'inciter les automobilistes à anticiper le ralentissement à l'entrée Nord de l'agglomération.

**Location de la salle des fêtes : saint-Sylvestre 2024 :** Le C.M. accepte la location à cette date par l'association TOP'S de Soultz-sous-Forêts.

**Vente du chargeur-télescopique :** Le C.M. décide de céder le chargeur-télescopique « Diecy » en l'état, à la société Espace Maintenance Kromafif de Mommenheim pour la somme de 5 000€ TTC.

**Présentation et validation du Plan Communal de Sauvegarde :** Le Maire présente au Conseil Municipal, le plan communal de sauvegarde qui est un outil réalisé à l'échelle communale, sous sa responsabilité, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

### **La photo et son mystère :**



*Sur cette dalle, il n'y aura ni banc, ni table, ni poubelle !*

*Mais des arceaux pour garer les vélos !*

*Le fournisseur a oublié de les commander chez le fabricant ; d'où ce retard et vos interrogations !*

# ETAT CIVIL 2024

## NAISSANCES

18.04.2024 : **Maël Antoine DALLONGEVILLE**, fils de  
Jessy DALLONGEVILLE et de Laura WALTZ  
Domiciliés 129, rue des Romains.



## DECES

02.04.2024 : **Marguerite Salomé BASTIAN**,  
Epouse de Frédéric Charles ANDLER.  
Décédée en son domicile à l'âge de 86 ans.

01.06.2024 : **Robert Joseph BALL**,  
Veuf de Marguerite Madeleine EISELE.  
Décédé en son domicile à l'âge de 82 ans.

